La France d'outre-mer : aménager les territoires ultramarins

Le territoire français se compose de plusieurs parties

-la France métropolitaine = la métropole = l'hexagone = la partie située en Europe (y compris la Corse en général) -la France d'outre-mer : tous les territoires qui font partie de la France mais ne se trouvent pas en Europe. Attention ! Ce ne sont pas des colonies (ce sont bien des anciennes colonies par contre). Dans une colonie, ce ne sont pas les mêmes lois qu'en métropole qui s'appliquent, les habitants ne sont pas considérés comme des citoyens, et la métropole utilise ses colonies pour les exploiter. Dans les territoires français d'outre-mer, les habitants sont des citoyens français avec les mêmes droits et devoirs qu'en métropole, les lois françaises s'appliquent. Ce ne sont pas des territoires domines par la France, mais qui font partie de la France.

Les territoires d'outre-mer = les territoires ultramarins (c'est l'adjectif qui correspond) sont :

- -5 **DROM** (Département et Région d'Outre-Mer) : ils sont à la fois un département et une région. Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Mayotte. (Il faut les connaître et savoir les situer sur une carte). Les lois sont les mêmes qu'en métropole.
- -d'autres territoires qui ont davantage d'autonomie, leurs lois peuvent être un peu différentes pour s'adapter à leur situation particulière, leurs élus prennent certaines décisions tout seuls. (Ne pas tous les connaître, mais avoir une idée de leur existence) : la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie, la Terre Adélie en Antarctique...

Les atouts et les contraintes des territoires ultramarins

Ce sont des territoires qui connaissent des situations particulières. Ils ont des atouts, mais connaissent aussi des difficultés.

Les atouts:

- -les territoires d'outre-mer donnent à la France un grand domaine maritime (le 2e plus grand du monde). La loi internationale dit que chaque pays a droit à une Zone Economique Exclusive (ZEE), c'est-à-dire que le pays est le seul à avoir le droit d'exploiter les ressources de la mer (pétrole, gaz, pêche etc...) jusqu'à 370 km au-delà de ses côtes. Comme la France a beaucoup de terres avec des côtes, elle a beaucoup de ZEE.
- -autre avantage : ces territoires offrent un avantage stratégique et militaire à la France : elle possède des territoires dans plusieurs océans, elle peut y installer des bases militaires et intervenir partout. C'est important pour la puissance française, son influence mondiale
- -produits tropicaux
- -potentiel touristique : climat tropical, paysages (Tahiti, Antilles, la Réunion...)
- -espaces naturels (maritimes, forêt amazonienne en Guyane...)

Contraintes

- -éloignement de la métropole (plusieurs miliers de km), donc difficulté d'accéder à certains services
- -risques naturels (volcans, ouragans...)
- -économie fragile (pas assez d'entreprises, fort chômage, donc pauvreté importante)

Des aménagements pour développer ces territoires :

Des aménagements pour équiper ces territoires et réduire les inégalités avec la métropole :

La route des Tamarins est située sur l'île de la Réunion. Elle longe le littoral entre saint-Paul et l'Etang salé. Inaugurée en 2009, elle a été en grande partie financée par la région, avec l'aide de l'Union européenne. Elle a remplacé une route souvent touchée par des éboulements. Avant cette nouvelle route, les voitures devaient traverser toutes les villes du littoral comme Saint-Leu ou Saint-Gilles, ce qui provoquait d'importants embouteillages. Aujourd'hui les embouteillages ont été réduits, et le Sud de l'île est plus facilement accessible, moins isolé.

A Fort-de-France en Martinique, des opérations de rénovation sont menées dans le centre-ville : construction de logements, rénovation de bâtiments, création d'équipements sportifs ou culturels

des aménagements pour développer l'économie :

En Polynésie française, on cherche à développer le tourisme. On a par exemple le projet "Village tahitien", qui fait partie d'une stratégie touristique pour la période 2015-2020. Le Village tahitien est un projet d'aménagement touristique composé d'hébergements (hôtels), commerces, restaurants, une marina, des jardins, des plages aménagées... Tahiti espère doubler le nombre d'hébergements touristiques.

Le tourisme représente 7% des emplois en Polynésie, mais cela dépend des îles. Pour certaines comme Bora-Bora, c'est 50% des personnes qui travaillent en lien avec le tourisme!

En Guadeloupe, l'agrandissement du port de Jarry doit lui permettre d'accueillir de plus gros bateaux de marchandises, qui passent par le canal de Panama.